



Dépêche 10/04

Compte-rendu de la commission restreinte de la masse du 9 mars 2004

Cette réunion permettait de préparer le prochain Conseil d'Administration de l'EPA MASSE. Elle n'était donc pas décisionnelle mais nous a permis de collecter un certain nombre d'informations.

Des gabelous SDF ?...

LES TRAVAUX :

D'entrée de séance, nous sommes revenus sur les travaux et leur non avancée dans certaines circonscriptions. La CFDT a annoncé la remise, lors du prochain CA MASSE, d'une pétition des locataires de Mulhouse qui vaudra pour toutes les cités en attente d'un premier coup de pioche depuis des années. Notre dépit tient aussi au fait que les infos données par les nouvelles sociétés gestionnaires se sont avérées à certains endroits démesurément optimistes voire mensongères. Ce qui n'a fait que renforcer l'amertume des locataires et la notre. Réaction irritée de Mme Gonthier (directrice de l'EPA) qui a justifié l'action des nouvelles sociétés et contesté les « fausses » infos. Nous lui prouverons en CA (doc à l'appui) que de fausses infos ont été données aux OS. Comme d'habitude nous avons relayé auprès des personnels ces éléments qui les concernent, donnant, malgré nous, de faux espoirs aux locataires. Nous nous sommes basés, entre autres sur Mulhouse, où lors du CRM d'octobre, la nouvelle société, CESA, nous a affirmé que les travaux débuteraient début novembre. Nous sommes le 10 mars, et toujours rien...

Heureusement, il n'en est pas de même partout. Ainsi, en 2003, près de 6,2 millions d'€ (travaux d'investissement et de fonctionnement) ont été consommés (2,3 millions en 2002). Le service central, documents budgétaires à l'appui, nous a déclaré le plus sérieusement du monde que, "c'est presque une chance !" que nous n'ayons pas fait tous les travaux, car l'argent commence à manquer (faut-il en rire ou en pleurer ?).

...Relogés en 2006 ?

LES ACQUISITIONS :

Ça bouge en Ile de France seulement

Ca se précise, concernant la construction d'un immeuble à Paris 19ème, rue de Thionville. L'EPA participera à hauteur d'un million d'€ sur 3 ans, ce qui donnera à la livraison, en décembre 2006, 14 T1 (32 m2) 10 T2 (46 m2) et 2 T3 (62 m2) pour un loyer mensuel de 9,69 € le m2, soit environ, 300 € pour le T1, ce qui à Paris semble compétitif.

Evoqué, aussi, la reprise de l'école de Neuilly et la transformation des chambres en studios et T2 à des loyers proches de ceux pratiqués rue de Thionville (24 appartements en tout). De plus la Masse s'engage, avec la PAF et la gendarmerie, sur une option d'un programme à proximité de Roissy. Une quinzaine de logements pourrait nous être attribués. Petit bémol, B3 tient toutefois à vérifier l'emplacement exact de ces logements afin de jauger les nuisances sonores liées à la proximité des pistes. Sage intention !

On a les joies qu'on peut !

SIREPANET :

La DG a l'air satisfaite de ce logiciel de gestion de l'EPA. On verra bien à l'usage.

Bon débarras ?

REMISES AUX DOMAINES :

16 logements répartis sur 4 cités domaniales sont remis aux domaines. A noter que la DG n'est pas opposée (moyennant l'accord de la DGI) de proposer la vente d'abord aux collègues qui résident encore en cité.

Compte-rendu de la commission de vérification des comptes du 9 mars 2004

Présidée par Mme Causse, chef de service de l'Inspection des Services, la réunion s'est tenue l'après-midi. Elle a été l'occasion de constater que la comptabilité continuait de s'améliorer. Rendre compte en mars 2004 des comptes 2003, est signe d'une incontestable maturité des personnels de la Masse (service central ou déconcentrés). Nous l'avons souligné.

Un sou est un sou !

Par contre, les documents distribués en séance sont annonciateurs d'un avenir difficile pour l'institution. Ces documents insistent beaucoup sur le train de vie de la Masse qui devra se réduire à compter de 2005, ce que la présidente de séance nous a confirmé oralement. Les responsables de l'EPA sont conscients que cette année la différence entre les recettes et les dépenses, est liée au rattrapage effectué en matière de travaux, ce qui n'a pu être effectué en 2003 venant logiquement gonfler le montant des dépenses 2004. Néanmoins, cette analyse est l'annonce, soit d'une réduction du train de vie de la Masse au niveau des travaux, soit d'une augmentation obligatoire des recettes (ce qui a été sous entendu) par un relèvement des loyers.

Nous avons rappelé à la parité administrative que le manque entre le fond de roulement souhaité (environ 3 millions d'€) et le fond qui sera à disposition (2,1 millions) c'est à dire ; 0,9 million correspond à peu de choses près, à ce qui nous a été sucré par l'Etat en réduisant la subvention budgétaire.

La proie pour l'ombre !

Nous nous sommes engouffrés dans la brèche du manque à gagner en revenant sur les "DDP" des cités CILOF qui sont rétrocédées à l'Etat à titre gracieux. B3 n'a pas évolué d'un pouce là dessus (Mme Gonthier, Directrice de l'EPA, est toujours aussi sûre d'elle même à ce sujet). Nous reviendrons sur ce marché de dupes lors du prochain Conseil d'Administration.

En fin de réunion, Mme Causse a toutefois souhaité un vote formel sur les comptes 2003. Nous nous sommes abstenus pour montrer notre mauvaise humeur sur le sujet.

Un avenir sombre !

En résumé si les outils de gestion s'améliorent et si on espère un mieux pour la région parisienne, le reste ne suit pas. Retard réitéré dans l'exécution des travaux, pas de projet immobilier pour Strasbourg, Nice ou d'autres résidences à forts loyers, « serrage de ceinture » annoncé pour tous..., nous sommes loin des besoins des agents et des revendications de la CFDT. Nous ne manquerons pas de le rappeler lors du prochain Conseil d'Administration.

Paris, le 16 mars 2004